

Une récompense aux élèves-maîtres des écoles normales.

Reprenant une institution déjà ancienne, le ministre de l'instruction publique vient de décider que, pour récompenser les élèves-maîtres de nos écoles normales qui se seraient distingués dans le courant de l'année scolaire, l'administration organiserait à leur profit des voyages d'études, pendant les vacances.

« Sous la conduite d'un maître instruit et expérimenté, dit M. Jules Ferry, les jeunes gens s'accoutumeront à voir par eux-mêmes, à voir beaucoup et surtout à bien voir : monuments historiques, débris archéologiques, sites pittoresques, accidents topographiques, phénomènes naturels, productions de l'industrie et de l'agriculture, traditions locales, etc... On pourra organiser plusieurs caravanes ; en ménageant à tous les élèves des spectacles nouveaux, on leur fera mieux connaître et mieux aimer leur pays. »

Une fois ces voyages entrés dans les habitudes et consacrés par le succès, on les dirigera au-delà de nos frontières, dans les pays limitrophes où les études pédagogiques sont en honneur. Les élèves rédigeront une rédaction sur les objets qui les auront particulièrement intéressés. Les mémoires, s'ils en sont jugés dignes, seront reproduits, en tout ou en partie, dans les bulletins départementaux.

Le Finistère, 19 mai 1880